



www.leadinggroup.org

Événement parallèle du Groupe Pilote sur les financements innovants pour le
Développement

24 septembre 2013 – 13h15 à 14h45

United Nations Conference Building, New York

Financements innovants pour le Développement: quel rôle dans les moyens de mise en œuvre de l'agenda du développement post 2015 ?

Sous la présidence finlandaise du Groupe Pilote (septembre à mars 2013), ce dernier s'est mis à réfléchir sur le rôle éventuel des financements innovants dans la mise en œuvre de l'agenda post 2015 du développement. Une réunion de haut niveau a été organisée avec le PNUD le 17 décembre 2012 à New York. Il y a été débattu du rôle des **financements innovants dans le cadre plus large du financement du développement, et de son éventuelle contribution à un cadre de développement post-2015**. La 11ème Session Plénière du Groupe Pilote s'est félicitée de la note préparée par le GDNU/PNUD sur l'état d'avancement du processus de consultation sur l'après-2015 et a noté que le Groupe Pilote pourrait prendre part à la réflexion sur les moyens de mise en œuvre de l'agenda post 2015.

Le Nigeria, qui détient actuellement la présidence du Groupe Pilote, a identifié trois priorités:

- 1) Créer un groupe de travail ("Taskforce") sur les financements innovants pour le climat;

- 2) Œuvrer dans le sens d'une plus grande cohérence entre les politiques de financement du développement, en particulier les initiatives de financement innovant, et la lutte contre l'évasion fiscale;
- 3) Adopter **une nouvelle résolution dédiée aux financements innovants pendant la 68^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies**. Sur la base de la Résolution A/RES/65/146, adoptée en décembre 2010, ce nouveau texte aura pour objet de prendre acte de la réussite de plusieurs initiatives existantes de financement innovant et de réaffirmer leur nécessaire changement d'échelle afin d'en renforcer l'impact sur le développement et le changement climatique.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à un **double défi**: d'une part, **l'urgente nécessité de réduire la pauvreté et de trouver un modèle de développement durable** et, d'autre part, une **crise des finances publiques** qui pèse dangereusement sur le budget que certains donateurs consacrent à la solidarité internationale et au développement. Dans ce contexte, le Groupe Pilote, qui rassemble 65 pays, des organisations internationales et des ONG, s'emploie à promouvoir des sources innovantes de financement du développement, en complément de l'Aide publique au Développement (APD). Si l'APD doit conserver son rôle central et de catalyseur, il est nécessaire de faire appel à d'autres ressources, ce qui ne sera possible qu'en **établissant un partenariat global entre divers acteurs publics, privés et locaux, afin de trouver de nouveaux modes de financement pour le développement**.

Les mécanismes de financement innovant ont été créés pour fournir des ressources **plus stables et prévisibles** pour le développement et sont fondés sur de **nouveaux partenariats** entre des pays de différents niveaux de développement et des acteurs des secteurs public et privé. Les financements innovants s'appuient en outre sur l'idée d'une meilleure **appropriation par les pays bénéficiaires des stratégies de financement du développement**. Ce sont au total **6 milliards d'euros qui ont été collectés depuis 2006**, grâce à plusieurs instruments mis en place dans 20 pays environ. Même si des progrès remarquables ont été faits dans le domaine du financement du développement, grâce à ce type de mécanismes, un changement d'échelle est nécessaire. **Cet événement parallèle vise à rassembler des représentants de haut niveau des Etats, des organisations internationales et de la**

société civile afin de promouvoir le « menu d'options » de financements innovants pour le développement et mobiliser davantage de partenaires en faveur de leur mise en œuvre, ainsi que de discuter et de promouvoir de nouveaux mécanismes de financement innovant.

Les financements innovants en un coup d'œil :

1. **Les taxes sur les activités mondialisées**, comme le prélèvement sur les billets d'avion (qui bénéficie à UNITAID) ou la taxe sur les transactions financières (TFF).
2. **Les mécanismes de garantie** comme les Garanties d'achat futur (AMC), qui incitent les acteurs du secteur privé à mettre au point de nouveaux produits tels que des vaccins.
3. **La Facilité Internationale pour le Financement de la vaccination (IFFIm)**, qui assure un préfinancement massif garanti par un groupe d'Etats.
4. **Les mécanismes de marché**, comme les mises aux enchères des quotas d'émissions de CO2 et l'utilisation d'une partie de ces ressources pour le développement.
5. **Les mécanismes de gestion de la dette**, comme le « Debt to health » ou le « Debt for Nature », et les prêts concessionnels contracycliques.
6. **Les mécanismes de loterie internationale** consacrés au développement, qui peuvent revêtir différentes formes (loteries privées coordonnées au niveau international, loteries organisées par les Etats eux-mêmes, Etats reversant une partie des recettes fiscales, etc.)

Même si la communauté internationale débat encore sur la question centrale de savoir ce qui doit remplacer les OMD après 2015, **le Groupe Pilote entend, en organisant cet événement parallèle de haut niveau, faire prendre conscience de la nécessité de lancer un débat ouvert sur la manière de mettre en œuvre ce futur agenda** et poser les jalons du second cycle de consultations axées sur les stratégies de mise en œuvre de l'agenda du développement post-2015.